



Paris Echecs

Association loi de 1901
(n°94/1698)
Affiliée à la fédération française
des échecs (ffe)
<https://www.echecs.paris>
23 Boulevard Flandrin 75116
Paris tél. 06 08 57 55 62



Interclubs – NATIONALE V - 75 2017 – 2018 par équipes de 6 joueurs

BULLETIN D'INSCRIPTION

Dates des rondes en poule de classement

Ronde 1 : dimanche 08 octobre 2017
Ronde 2 : dimanche 19 novembre 2017
Ronde 3 : dimanche 03 décembre 2017
Ronde 4 : dimanche 17 décembre 2017
Ronde 5 : dimanche 14 janvier 2018
Ronde 6 : dimanche 28 janvier 2018
Ronde 7 : dimanche 18 mars 2018

Match(s) de classement : à déterminer

Dans le cas où plus de 16 équipes s'engageraient dans cette compétition, les autres dates des matches de classement seront communiquées ultérieurement.

Droits d'inscription : 30€ par équipe.

Les appariements seront effectués le plus tôt possible après la clôture des inscriptions sur le site fédéral et les résultats, vous seront communiqués uniquement par internet par l'intermédiaire nos messageries et du site Internet de Paris Echecs. : <https://www.echecs.paris.fr> . Merci, par précaution, de doubler votre envoi postal par un mail adressé à Louis Rubini qui précise le nombre d'équipes que vous engagez

Il est impératif que chaque club fournisse au moins une adresse e-mail et, si possible, une par équipe engagée
N.B. : les feuilles de match sont à envoyer à la même adresse que le bulletin d'inscription ci-dessous

Nationale 5 Paris - Bulletin d'inscription

à retourner, avec votre chèque, par la poste avant le 21 septembre 2017 à

Louis RUBINI – 2 rue du Sibour – 75010 Paris Tel : 07 83 25 83 84 Courriel : louisrubini2@gmail.com

Merci, par précaution, de doubler votre envoi postal, par un mail adressé à Louis Rubini qui précise le nombre d'équipes que vous engagez.

CLUB : Nombre d'équipes engagées :

LIEU DES MATCHS :

CAPITAINES (Noms, prénoms, adresses, téléphones et e-mails)

Equipe A : tél : e-mail :

Equipe B : tél : e-mail :

Ci-joint un chèque de : x 30 € = € à l'ordre du C.D.P.E.

(remplir plusieurs bulletins si nécessaire)

